

NOUS CONTACTER

VOTRE AGENT GÉNÉRAL
D'ASSURANCE EXCLUSIF
AXA FRANCE

EIRL STEPHANE LACOMBE
9 ALLEES PIERRE BEREGOVY
46100 FIGEAC

☎ 05 65 34 03 85

@ agence.lacombefigeac@axa.fr

N° ORIAS 09051731

orias.fr

VOTRE CONTACT ASSISTANCE

☎ 01 55 92 26 92



Assurance et Banque

SNC RUSCASSIE
46210 GORSES

LE 6 FÉVRIER 2025

VOS RÉFÉRENCES

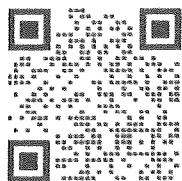
Votre contrat
MULTIRISQUE
PROFESSIONNELLE
3408517204

Période du
01/03/2025 au 28/02/2026

Votre référence Client
0420846304

Vos services en ligne

Gagnez du temps en utilisant
votre Espace Client sur
axa.fr ou l'appli Mon AXA



Votre + AXA

Avec le Service « Crise
Majeure », nous vous
accompagnons 24h/24 et
7j/7, en cas de situation
de crise affectant l'activité
de votre entreprise.

AVIS D'ÉCHÉANCE DE COTISATION

Votre contrat MULTIRISQUE PROFESSIONNELLE

Chère Madame, cher Monsieur,

Vous nous faites confiance pour la gestion de votre contrat, nous vous en remercions.

Votre contrat est renouvelé pour 1 an et sa cotisation annuelle est de **1 605,96 € TTC**
(dont 6,50 € de contribution Attentat).

Nous vous remercions d'effectuer votre paiement dès réception de cet avis en nous
contactant ou en envoyant un chèque avec votre numéro de contrat 3408517204 indiqué
au dos de celui-ci.

Cet avis d'échéance tient lieu de quittance après réception de votre paiement.

Bien cordialement,

Pour l'assureur, par délégation, votre Agent Général AXA France

Votre cotisation annuelle

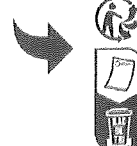
Cotisation HT	1 461,18 €
+ Taxes	105,27 €
+ Contribution Attentat	6,50 €
+ Frais de gestion	33,01 €
Cotisation TTC	1 605,96 €

Sont incluses les cotisations TTC pour la garantie suivante : Catastrophes Naturelles 243,49 €.

Votre Agent Général est soumis à l'obligation contractuelle de travailler exclusivement avec AXA France. Il est
rémunéré par AXA France sous forme de commissions ainsi que d'autres avantages monétaires et non
monétaires.

*payé par CA
le 25.03.25*

Plus d'informations au verso



1B0352-250205

Vos informations

Le bien assuré : 46210 GORSES.

Vous êtes propriétaire de ces locaux, d'une superficie de 303 m².

Votre chiffre d'affaires annuel ou vos honoraires hors TVA : 194 483,00 €.

La valeur de l'indice Fédération française du bâtiment (FFB) à l'échéance de votre contrat est de : 1 174,60.

Il est essentiel de nous communiquer tout changement pouvant avoir un impact sur les conditions de votre contrat (superficie des locaux, activité annexe, nouvelle machine, augmentation de votre chiffre d'affaires...).

Vos avantages ⁽¹⁾



Vol d'argent liquide garanti au sein de vos locaux professionnels, à votre domicile ou au domicile d'un préposé et durant vos trajets.

Détériorations immobilières couvertes en cas d'effraction et cambriolage.



Frais de recherche de fuites sur les canalisations intérieures (y compris inaccessibles) couverts.

Dommages causés par l'eau provenant de sprinklers couverts.



Marchandises et matériels transportés garantis, sans désignation du véhicule requise.

(1) Selon les clauses et conditions de votre contrat. Retrouvez le détail de vos garanties dans vos Conditions générales et particulières.

Votre fidélité est récompensée !
Grâce aux années qui comptent...
Après 2 ans sans sinistre, les franchises ne
sont plus appliquées (hors franchise
« Catastrophes naturelles »).